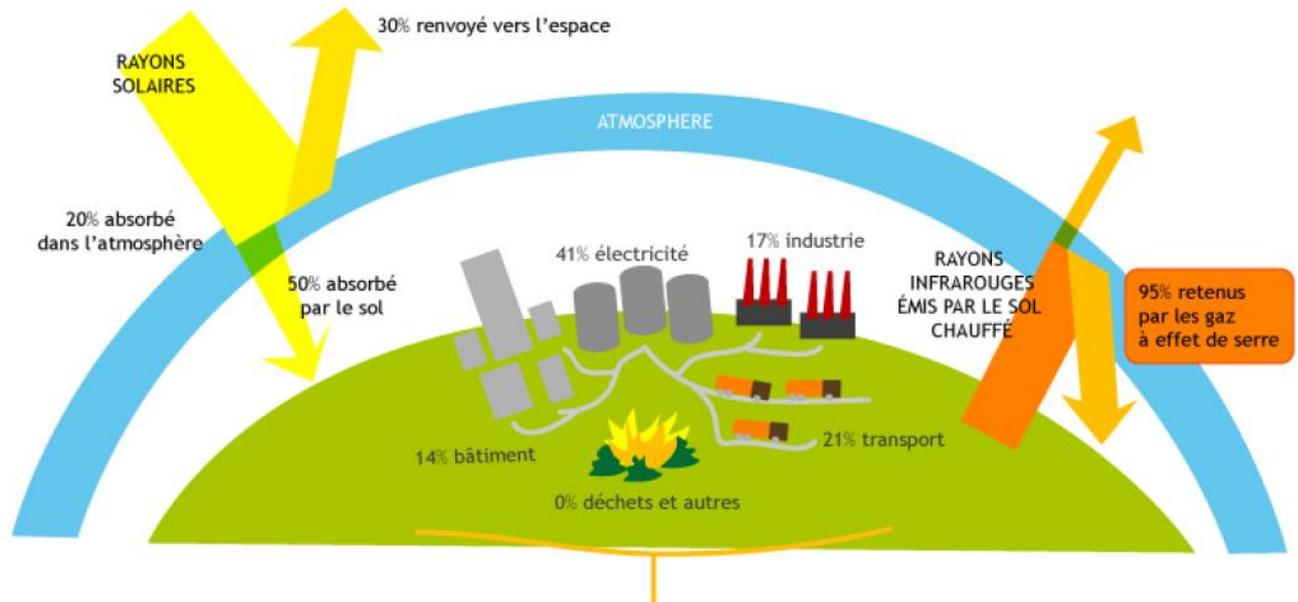


Le Bilan Carbone® 2017 de Grand Poitiers Communauté urbaine



Part des émissions de CO2 liées à la consommation d'énergies fossiles par secteurs

Le changement climatique

La **société humaine** est responsable de **l'augmentation des gaz à effet de serre**. Ces gaz contribuent à **amplifier les phénomènes du changement climatique**.

Les collectivités territoriales détiennent une part de responsabilité dans les émissions de gaz à effet de serre.

Qu'est-ce qu'un Bilan Carbone® ?

Un Bilan Carbone® évalue la quantité **de gaz à effet de serre** (en tonnes équivalent CO2 ou tCO2e) émise par une activité ou un territoire.

L'objectif est d'estimer **les émissions de gaz à effet de serre engendrées directement ou indirectement par les compétences de la collectivité** pour ensuite pouvoir cibler les actions à mener en priorité.

Le bilan carbone prend en compte toutes les émissions, des achats aux consommations énergétiques liées à l'activité et aux déplacements jusqu'à la production de déchets.

Sa réalisation est **obligatoire** pour les communautés d'agglomération de plus de 50 000 habitants, il doit être mis à jour tous les 3 ans et doit proposer des actions réductrices d'émissions, selon la **loi Grenelle II** et la **Loi sur la Transition Énergétique pour la Croissance Verte**.



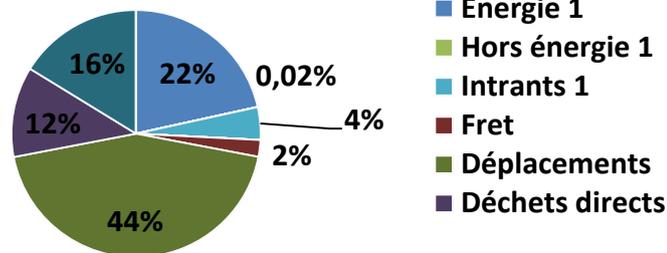
Les principaux gaz à effet de serre

- Le dioxyde de carbone (CO₂)
- Le méthane (CH₄)
- Le protoxyde d'azote (N₂O)
- Les gaz fluorés (CFC, HFC, PFC, SF₆)

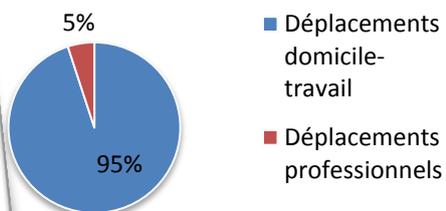
En 2017, **55 604 tCO₂e** ont été émises par les activités de Grand Poitiers Communauté urbaine, soit **5 054 tours du monde en voiture**.

Hypothèse : Circonférence de la Terre = 40 075 Km, avec voiture diesel, 5CV 1 tour du monde = 11tCO₂e

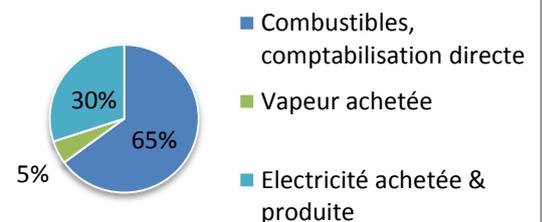
Répartition des sources d'émissions



Répartition des émissions liées aux déplacements en %



Répartition des émissions liées aux sources d'énergie en %



Les transports (hors transports en commun) représentent la 1^{ère} source d'émissions avec 26 171 tCO₂e (2 379 tours du monde).

La consommation directe d'énergies représente la 2^{ème} source d'émissions avec 12 206 tCO₂e (1 110 tours du monde).

Répartition des émissions liées à "l'énergie grise" des biens en %



Le patrimoine représente la 3^{ème} source d'émission avec 9 186 tCO₂e (835 tours du monde), principalement liées aux bâtiments, à l'informatique et aux véhicules.



L'ambition de Grand Poitiers :

Réduire les émissions de gaz à effet de serre de la collectivité et du territoire

L'objectif européen pour 2020 :

- Réduire de **20%** la consommation d'énergie
- Réduire de **20%** les émissions de gaz à effet de serre
- Porter à **20%** d'énergies renouvelables la part du mix énergétique.

L'objectif français pour 2050 :

- Diviser les émissions de gaz à effet de serre par un **facteur 4**.

Pour atteindre ces objectifs, Grand Poitiers s'engage dans différents programmes :

Le Plan Climat-Energie Territorial de Grand Poitiers a pour but :

- **d'atténuer le changement climatique** par la réduction des émissions de gaz à effet de serre
- **d'adapter les activités** aux conséquences du changement climatique

Le Plan de Déplacement d'Etablissement incite les agents de la collectivité à utiliser des modes de transports alternatifs dans le cadre des **déplacements domicile-travail et professionnels**.

Cit'ergie
European Energy Award®

Depuis 2015, Grand Poitiers est labellisé **Cit'ergie**. Cette démarche permet à Grand Poitiers de structurer et d'enrichir sa **politique énergie-climat**.

Dans le cadre du **Schéma Directeur des Energies**, Grand Poitiers et son territoire valorisent et développent leurs **pratiques en matière de réduction des consommations et du développement des énergies renouvelables**.

Le Plan Local d'Urbanisme limite l'étalement urbain et améliore la **performance énergétique** des bâtiments.

L'Espace Info-Energie et ACT'e Grand Poitiers (plateforme de la rénovation énergétique de l'habitat privé) **accompagnent les habitants** dans la maîtrise de l'énergie.

Le Plan de Prévention et de Réduction des Déchets a réduit de 7% en 5 ans la **production de déchets** du territoire. **Le programme Zéro Déchet Zéro Gaspillage** poursuit maintenant cette dynamique.

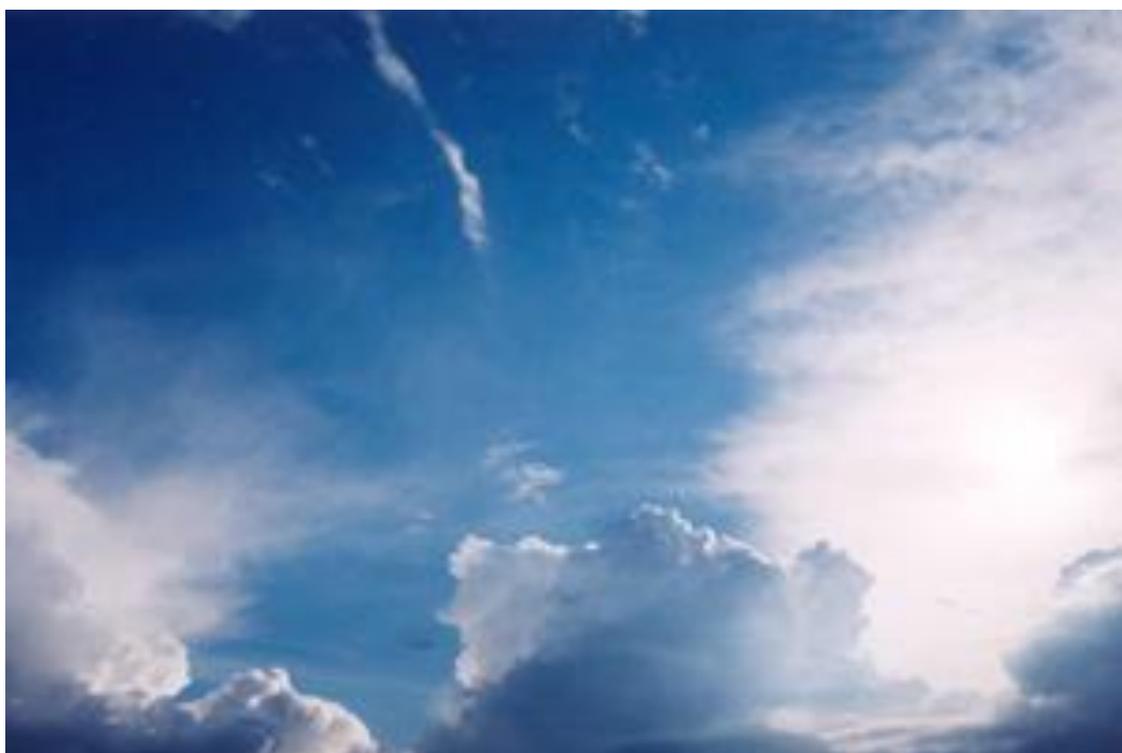
Le Plan de Déplacement Urbain permet le développement de **modes de transports alternatifs** : transports en commun, cyclistes, piétons, covoiturage...

Le Conseil en Energie Partagé apporte une **assistance technique aux communes** dans la **maîtrise de l'énergie** sur leurs patrimoines.

Les enjeux du Bilan Carbone

SIMPLIFICATION DE LA RECOLTE DE DONNEES :

- **Les outils informatiques** utilisés au sein de la collectivité permettront une récolte des données plus efficace et automatisée, afin d'aboutir à un suivi précis des évolutions des émissions de gaz à effet de serre liées à nos activités.
- **Un gain de temps** sera obtenu par l'automatisation des données, tant pour les personnes sources que pour la réalisation du bilan carbone.
- **Des indicateurs annuels** seront ainsi choisis pour permettre une évaluation régulière des consommations, achats, bâtiments, déplacements, déchets... Et ainsi inscrire la démarche du bilan carbone dans les habitudes de la collectivité.



Pour en savoir plus :

*Pauline BERTRAND
Grand Poitiers
Direction Energie – Climat
05 49 30 20 78 (6 60 78)
pauline.bertrand@grandpoitiers.fr*